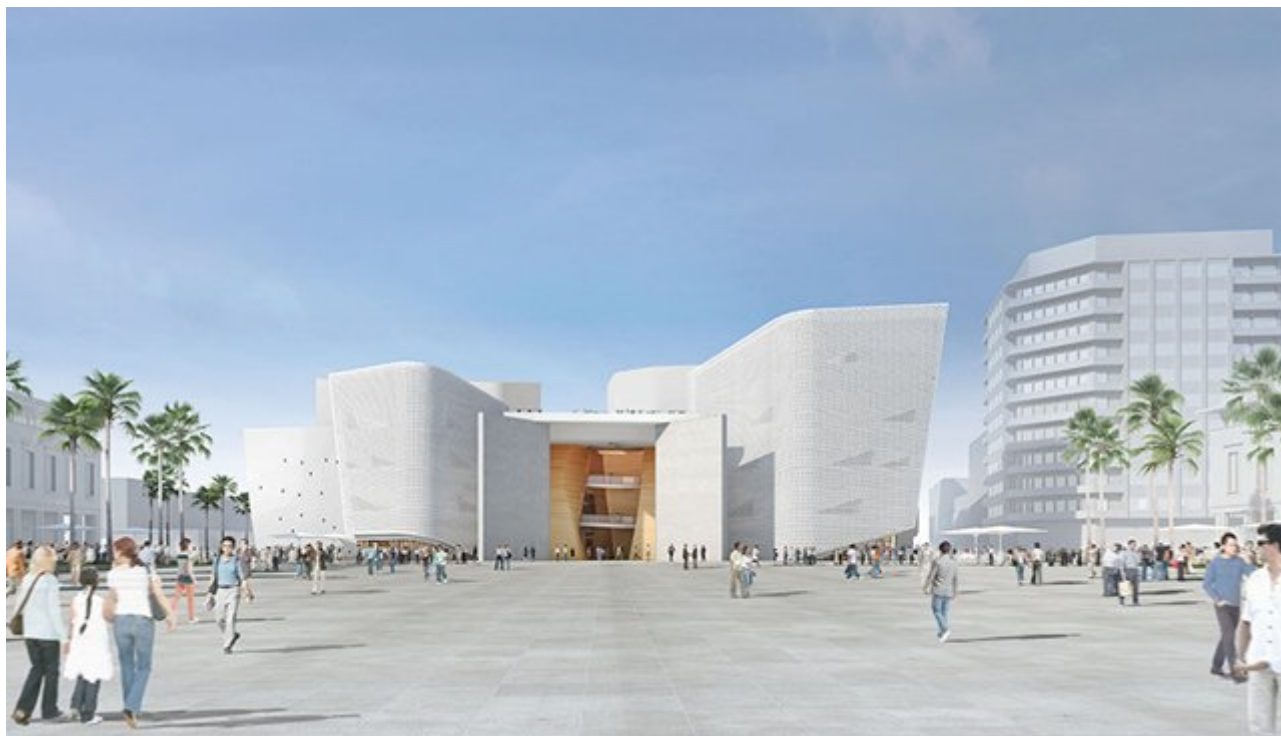


Grand Théâtre de Casablanca : Les travaux réalisés à 85% (photos)



Casa Aménagement, Maître d'ouvrage délégué du projet, annonce que les travaux du grand théâtre de Casablanca ont atteint 85% de réalisation.

Grand Théâtre de Casablanca : Le taux d'avancement des travaux atteint 85%. pic.twitter.com/wIVd2z4gdu — Casa Amenagement (@CasaAmenagement) 23 mai 2018

Situé en plein cœur du quartier historique de la métropole, le grand théâtre de Casablanca se présente comme étant l'un des plus importants complexes culturels d'Afrique et du monde arabe.

Espace multidisciplinaire dédié à tous les arts de la scène: théâtre, danse, musique, comédie musicale... ce haut lieu de culture pourra accueillir tout au long de l'année, des manifestations et spectacles culturels et artistiques de dimension internationale.

Prouesse architecturale et urbaine, le théâtre dotera la place Mohammed V d'une nouvelle identité et fera

figure d'icône de la ville de Casablanca.

Le projet participera également au développement culturel de la ville et de la scène locale par la promotion de l'art et des artistes marocains mais également par la conception d'une résidence pour artistes locaux et internationaux.

Selon Casa Aménagement, la fin des travaux est prévue pour septembre 2018.

Le grand théâtre de Casablanca comprendra ainsi:

- une salle de spectacle de 1800 places;
- une salle de théâtre de 600 places;
- une salle des musiques actuelles de 300 personnes;
- des petites salles de répétition;
- 4 salles de réunion;
- des commerces (2 cafés-restaurant, 1 restaurant grande carte, 1 boutique d'art);
- un village d'artistes et de techniciens (loges, espaces techniques, livraison et stockage, …);
- le réaménagement de la Place Mohammed V;
- composante additionnelle: parking souterrain de 173 places sous la Place Mohammed V Est.

Réalisé par l'Atelier Elizabeth et Christian de Portzamparc et Rachid Andaloussi, le projet nécessite un investissement de 1.440 MDH, financé comme suit:

- Ministère de l'Intérieur (DGCL): 480 MDH;
- Fonds Hassan II pour le développement économique et social: 400 MDH;
- L'Etat: 280 MDH;
- Commune de Casablanca: 180 MDH;
- Conseil régional de Casablanca: 100 MDH.